

# LES RISQUES NATURELS LE COLLEGE D'EXPERTS

Marc Panet

Président du collège d'experts des Ruines de Séchilienne

# Les mouvements de terrain des Ruines de Séchilienne



# Une mission d'expertise pour un risque naturel

- Mission d'évaluation d'un risque déclaré confiée à des techniciens par une autorité administrative
- Définition précise de la mission : Champ – Durée – Disponibilité demandée aux techniciens en cas de crise – Avis et rapports

# Les techniciens chargés de l'expertise

- La compétence :
  - Connaissance approfondie dans le domaine concerné
  - Des références pratiques réelles
  - La capacité à produire dans un délai donné un rapport présentant des avis aptes à fonder une décision des autorités administratives

# Une éthique de l'expertise

- Objectivité scientifique : Distinguer clairement le connu, l'inconnu et l'incertain
- Indépendance vis-à-vis d'intérêts publics ou privés : le risque de conflits d'intérêt
- Le strict respect de son domaine de compétence
- Une communication écrite et orale contrôlée

# Les outils d'aide à l'expertise d'un risque naturel

- Les données historiques
- La mémoire collective
- Les constatations et reconnaissances complémentaires
- La métrologie
- La modélisation
- Le bon sens

# Le Collège d'experts

- Elargir par la multidisciplinarité le domaine de compétence nécessaire à l'évaluation du risque
- Accroître les références de cas vécus
- La mise au point collégiale d'un avis et d'un rapport permet un approfondissement et une clarification de points de vue différents